



**Délibération n°211217\_44**

**Séance du Conseil d'administration du 17 décembre 2021**

Nombre de membres composant le conseil (effectif statutaire) : 28

Nombre de membres en exercice : 28

Membres présents : 15

Membres représentés : 4

Quorum : 14

Pour :

**DÉCISION**

AVIS

INFORMATION

**Projet de création d'un mastère spécialisé Hydrogène énergie**

**Vu** l'avis favorable donné par le bureau de Pôle Energie-Informatique réuni le 17 novembre 2021 ;

**Vu** l'avis favorable donné par le Conseil des Etudes et de la Vie Universitaire (CEVU) de l'UTBM réuni le 2 décembre 2021 ;

**Vu** l'avis favorable du Conseil Scientifique de l'UTBM en date du 16 décembre 2021.

Liste des annexes à la délibération :

- Dossier de présentation du projet « Mastère spécialisé hydrogène-énergie - Projet de nouvelle formation niveau bac +6 ».

**Considérant que** les besoins identifiés auprès de nos entreprises partenaires jointe dans ce domaine ;

**Considérant que** la décision du Conseil d'administration de l'UTBM sera ajoutée au dossier de demande de labellisation du Mastère spécialisé (MS) en Hydrogène-énergie que les porteurs du projet (M. Robin ROCHE et Mme Elodie PAHON) déposeront auprès de la Confédération des Grandes Écoles (CGE) en vue de l'accueil d'une première promotion dès septembre 2022.

**DECIDE**

- D'approuver le projet d'un Mastère spécialisé (MS) en Hydrogène-énergie au sein de l'UTBM, selon le descriptif et les tarifs fournis ; formation se déroulant sur une année universitaire et comprenant 450h d'enseignement plus des visites d'entreprises et un stage ou une période en entreprise dans le cadre d'un contrat de professionnalisation.



utbm

université de technologie  
Belfort-Montbéliard

Abstention(s) : 2  
Votants : 19  
Blanc(s) ou nul(s) en cas de vote à bulletin secret : 0  
Suffrages exprimés : 17  
Pour : 14  
Contre : 3

La présente délibération est adoptée.

Fait à Sevenans,  
Le Directeur  
Ghislain MONTAVON